

Communiqué de presse

Sapeurs-pompiers – intervention toujours aussi rapide à l’avenir

Le concept „Sapeurs-Pompiers 2015“ constitue les nouvelles bases pour les sapeurs-pompiers en Suisse. Lors d’une procédure de consultation, les intéressés sont invités à prendre position sur les futurs principes régissant l’activité des sapeurs-pompiers.

La Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers CSSP a actualisé, avec le nouveau document relatif aux principes „Sapeurs-pompiers 2015“, la conception du service de feu afin de tenir compte des développements de ces dernières années. Grâce à des objectifs, des tâches et des standards, les cantons et la Principauté du Liechtenstein veulent disposer de sapeurs-pompiers performants en tant que formations de première intervention pour les secours visant à la protection de la population. Les sapeurs-pompiers constituent la seule organisation apte à mettre rapidement sur pied un grand nombre de forces d’intervention.

Milice et rapidité à l’engagement

A l’avenir également, les tâches essentielles des sapeurs-pompiers consisteront à intervenir en cas d’incendies, d’événements naturels, d’explosions, d’accidents ou d’événements ABC afin de protéger les personnes, les animaux, l’environnement et les biens matériels. Dans le but de s’acquitter de ces objectifs, 10 principes résumant les principales tâches du service du feu en Suisse ont été élaborés. Le nouveau concept se prononce pour le maintien du système de milice en relevant toutefois que les conditions cadres doivent concorder afin d’être en mesure de recruter un nombre suffisant de sapeurs-pompiers à l’avenir.

L'instruction et la formation complémentaire des sapeurs-pompiers doivent constamment être optimisées en fonction des besoins de l'intervention et dispensées selon des critères uniformes sur le plan fédéral.

Les temps de référence pour les appels d'urgence, l'alarme ainsi que pour les interventions ont été précisés. Une assurance-qualité doit permettre de maintenir le standard élevé de prestations des sapeurs-pompiers et fournir les bases du développement ultérieur.

De Sapeurs-Pompiers 2000plus à Sapeurs-Pompiers 2015

Le concept „Sapeurs-pompiers 2000plus“ de la Conférence Gouvernementale pour la Coordination du Service du Feu a édicté pour la première fois des objectifs et des bases de planification, uniformes et politiquement admis, pour les sapeurs-pompiers en Suisse. Il s'agissait en 1999 de positionner les sapeurs-pompiers, en tant qu'organisation partenaire centrale, dans le cadre du nouveau système de protection de la population. Il était clairement indiqué que les sapeurs-pompiers dépendaient de la compétence des cantons, ce qui nécessitait une coordination indispensable des objectifs, de l'organisation et de l'instruction au niveau fédéral.

Suite à la nouvelle organisation du système de protection de la population et à son application étendue, la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers CSSP a formé un groupe de travail dirigé par Bernhard Fröhlich, président de la Conférence des Instances de la CSSP et directeur de l'établissement cantonal d'assurance-incendie de Bâle-Campagne. Ce groupe, constitué d'inspecteurs cantonaux des sapeurs-pompiers, a élaboré le nouveau document relatif aux principes „Sapeurs-pompiers 2015“.

Procédure de consultation

La procédure de consultation prenant fin le 6 février 2009 s'adresse aux gouvernements cantonaux, aux organisations faîtières des sapeurs-pompiers et des communes ainsi qu'aux instances fédérales et aux conférences intercantionales intéressées.

* * *

Informations

Beat Müller, secrétaire général de la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP)

E-mail: mueller@feukos.ch

Téléphone: 031 / 320 22 58

Temps: mardi 2 décembre 2008 de 09.00 h à 12.00 h.

Le site internet www.feukos.ch présente d'autres indications relatives à la CSSP.

Berne, le 1^{er} décembre 2008

La **Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers CSSP** constitue une **conférence spécialisée intercantonale** regroupant tous les cantons et la Principauté du Liechtenstein. La CSSP se compose de la **Conférence gouvernementale** avec tous les Conseillères et Conseillers d'Etat responsables des services du feu (niveau de conduite politique), la **Conférence des instances** avec les directeurs des dix-neuf établissements cantonaux d'assurance-incendie, respectivement de huit responsables d'administrations cantonales (niveau de conduite stratégique et financière) et de la **Conférence suisse des inspecteurs sapeurs-pompiers** (niveau de conduite opérationnelle). Le secrétariat général de la CSSP se trouve à Berne et constitue l'état-major pour les trois niveaux de conduite de la CSSP.